

News

BCLP CONSEILLE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SUR LE FINANCEMENT D'ACTIFS PHOTOVOLTAÏQUES ET ÉOLIENS POUR LA SMEG ET M.E.R.

Feb 03, 2026

BCLP a conseillé la Société Générale dans le cadre d'une opération de financement et refinancement portant sur un portefeuille d'actifs photovoltaïques et éoliens pour la Société Monégasque de l'Electricité et du Gaz (SMEG) et Monaco Énergies Renouvelables (M.E.R) en tant que sponsors.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie de développement de la production d'énergie verte portée par SMEG et M.E.R. Elle vise à optimiser la structure financière des actifs déjà en exploitation et à soutenir la mise en service de nouveaux projets destinés à renforcer le mix énergétique français et monégasque.

Le portefeuille financé regroupe trois installations représentant une capacité totale de 26MW, comprenant :

- les refinancements de la centrale photovoltaïque de Berroute et du parc éolien de Molinons, deux actifs déjà opérationnels ;
- le financement de la centrale photovoltaïque de Mâcon, dont le premier jour de production et le premier kWh injecté ont coïncidé avec la date du signing.

Cette transaction contribue à accroître la compétitivité de SMEG et M.E.R sur le marché français des énergies renouvelables, tout en consolidant l'engagement de long terme de la Principauté de Monaco en faveur de la transition énergétique.

L'équipe de BCLP était composée de **David Blondel**, associé et **Fabien Lambert**, collaborateur, sur les aspects financement, et **Jean-Pierre Delvigne**, associé, **Alice Léveillé**, collaboratrice, et **Thomas Philippe**, collaborateur, sur les aspects énergie et projets.

RELATED CAPABILITIES

- ESG & Energy Transition

- Finance

MEET THE TEAM



David Blondel

Partner, Paris

david.blondel@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 05](tel:+332144177705)



Jean-Pierre Delvigne

Partner, Paris

jeanpierre.delvigne@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 58](tel:+332144177758)

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be “Attorney Advertising” under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP’s principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.